

à Caen, le 20/04/21

à Madame Monsieur

Cher-e camarade,

Tu es invité-e à utiliser une autorisation spéciale d'absence de trois journées pour participer au congrès de ton syndicat SUD Éducation Calvados dont tu es membre et désigné-e représentant-e, aux dates et horaires et lieu suivants :

Mercredi 19 mai au Vendredi 21 mai de 8h à 17h30

12 rue du colonel Rémy à Caen, grande salle

En application de l'article 13 du décret n° 82-447 du 28 mai 1982 modifié, tu peux bénéficier d'une autorisation spéciale d'absence pour la durée de cette réunion d'instance.

En application de la circulaire FP n°1487, la demande doit être faite auprès de l'administration, au moins 3 jours à l'avance, accompagnée de la présente convocation.

Syndicalement,

Solidairement,

Claire Bazemo secrétaire départementale de SUD Éducation 14.

